



**COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 DECEMBRE 2021 A 20 HEURES**

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Adjoints.

MM. Pierre REMY, Jean-Luc LINDECKER, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Thierry SALTZMANN, Bernard RAILLARD, conseillers municipaux.

Mmes, Anne MANDRAS, Erika HELM-KUPPEK, conseillères municipales

Absents excusés : Mme Nathalie BERNARD-WACK, procuration à Mme Anne MANDRAS.
Mme Céline MIEHE, procuration à Mme Anne MADRAS.
Mme Claire RADZUWEIT, procuration à M. Daniel GODINAT
Mme Linda MANA.
M. Guillaume SEVIN, procuration à Erika HELM-KUPPEK (arrivé à 21 h 15)

Date de la convocation : 10.12.2021

ORDRE DU JOUR

1. Appel des conseillers.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Lecture de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
5. Commission communale consultative des sapeurs-pompiers volontaires : nomination d'un représentant élu.
6. Agence d'urbanisme de la région mulhousienne : nomination d'un délégué suppléant et vote de la participation pour 2022.
7. Panneau lumineux.
8. Lotissement des Eglantines : autorisation de division du lot n° 2.
9. Création poste agent administratif agence postale.
10. Tarifs divers 2022.
11. Budget eau/assainissement : fixation du prix de vente eau et assainissement 2022.
12. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement année 2020.
13. Autorisation de virement de crédits.
14. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2022.
15. Délégation de signature : information.
16. Informations communiquées par les Adjoints.
17. Divers.

1. APPEL DES CONSEILLERS

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Frédéric BRENDER est désigné secrétaire de séance.

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Avant de passer à l'approbation du procès-verbal, M. le Maire demande des explications sur l'intervention de l'opposition lors de la dernière séance, notamment sur le fait "qu'elle ne reconnaît pas la légitimité morale de l'exécutif ci-présent" sans explications et après avoir quitté la séance. En l'absence de M. Guillaume SEVIN, M. Bernard RAILLARD et Mme Erika HELM-KUPPEK font part de leurs griefs sans donner plus d'explications sur "la non reconnaissance de la légitimité de l'exécutif".

D'autre part, l'opposition a adressé un mail à l'ensemble du Conseil Municipal, demandant des modifications du procès-verbal du 19 octobre. Un long débat s'ensuit portant notamment sur les termes injurieux à l'encontre de certains.

Les membres du Conseil Municipal, présents à la précédente séance, décident, à l'unanimité, de ne pas modifier le procès-verbal de la séance du 19.10.2021.

5. COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Sur proposition de M. le Maire, Mme Martine LUTHRINGER est désignée comme représentante de la Commune.

6. AGENCE d'URBANISME DE LA REGIN MULHOUSIENNE

↳ **Nomination d'un délégué suppléant** : M. Daniel GODINAT.

↳ **Participation 2022** : le Conseil Municipal vote la participation de l'année 2022 qui s'élève à 1 000 €.

7. PANNEAU LUMINEUX

M. Frédéric BRENDER, adjoint chargé de la commission information, présente le projet d'acquisition d'un panneau lumineux qui serait installé devant la mairie. Après avoir pris connaissance des propositions, soit achat, soit location, le Conseil Municipal vote pour la formule location sur 8 ans.

8. LOTISSEMENT DES EGLANTINES : division du lot n° 2

Lors de la séance du 7 septembre, le Conseil Municipal avait donné son accord pour la vente du lot n° 1 pour la réalisation du projet présenté par NEOLIA, précisant que le terrain serait vendu directement au particulier. Au vu du projet de la construction de deux maisons jumelées, le Conseil Municipal autorise la division du lot n° 1 en 2 parcelles.

M. Thierry SALTZMANN redemande le prix de vente du terrain. // C'est 15 000 € l'are.

9. CREATION POSTE AGENT ADMINISTRATIF AGENCE POSTALE

Le Conseil Municipal donne son accord pour la transformation du poste de l'employée de l'agence postale du CDD en CDI.

10. TARIFS DIVERS

Sur proposition de la commission des finances, réunie le 9 décembre dernier, le Conseil Municipal vote les tarifs suivants pour la location de salles communales, avec effet du 01.01.2022 :

- ↳ **Maison du citoyen** : 40 € pour la location/jour
70 € pour la location/week-end
- ↳ **Salle des fêtes** :
 - période sans chauffage : 100 €/jour
160 €/week-end
 - période avec chauffage : 160 €/jour
220 €/week-end

11. BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT : fixation du prix de vente eau et assainissement

Après examen par la commission des finances, le Conseil Municipal vote les tarifs suivants pour l'année 2022 :

11.1 Compteurs (par semestre) :

↳ ½ pouce	6,84 €
↳ 1 pouce	12,75 €
↳ Gros calibre	65,09 €

11.2 Taxes (le m³) :

↳ Eau	1.030 €
↳ Assainissement	0.550 €

12. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU ET DE L'ASSINISSEMENT POUR L'ANNEE 2020

Le rapport a été adressé à chaque conseiller avec la convocation. Celui-ci n'appelle aucune observation.

Arrivée de M. Guillaume SEVIN à 21 h 15.

13. AUTORISATION DE VIREMENT DE CREDITS

Notre budget 2021a été établi en tenant compte de la réforme fiscale mais en retenant les montants nets à percevoir ou à restituer. Ainsi nous avons prévu des crédits en recettes au 74834 État - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières, aucune recette au 73111 IDL et une dépense au 73918 - Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés.

En fait, la dépense liée au coefficient correcteur est à inscrire au 739118 - Autres reversements de fiscalité.

Les services centraux viennent de nous informer que les opérations qui affectaient la fiscalité directe locale devaient être comptabilisées pour leur montant brut et non pas pour leur montant net.

Cela nous oblige à prendre une décision modificative pour 2021 :

- ↳ En recettes de fonctionnement pour un montant de 941 824 € décomposé comme suit :
 - au chapitre 73 article 73111 pour 939 754 €.
 - au chapitre 74 article 74834 pour 2 002 € (pour l'équilibre : montant perçu de 333 331 + 337 118 = 670 449 € montant inscrit au BP 2021 : 668 447 € soit 670 449 - 668 447 = 2 002 €).

- au chapitre 73 article 7318 pour 68 € (pour arriver à l'équilibre, on aura bien une recette à cet article et rien n'a été budgété).
- ↳ En dépenses de fonctionnement au chapitre 014 article 739118 pour 1 217 396 €.
- ↳ En dépenses de fonctionnement au chapitre 014 article 73918 pour - 275 572 € (imputation erronée).

14. AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022.

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissements avant le vote du budget 2022 de la Commune, du budget annexe eau/assainissement, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à mandater les dépenses d'investissements dans la limite du ¼ des crédits inscrits aux chapitres 20, 21 et 23 du budget 2021.

15. DELEGATION DE SIGNATURE : INFORMATION

15.1 Droit de préemption pour information

Demandes présentées par :

- ↳ Maîtres PFISTER & BUGGY, notaires à HOENHEIM. Propriété sise 13 rue de la Hardt, cadastrée section 6 n° 519/108 et n° 520/108, d'une superficie totale de 24 a 56 ca.
- ↳ Maître Fabrice PIN, notaire à SOULTZ. Propriété sise 29 B rue de Rumersheim, cadastrée section 5 n° 321/93, d'une superficie de 8 a 12 ca.
- ↳ Maître Christophe SCHMITT-SAURET, notaire à RIEDISHEIM. Propriété sise rue de Bâle, cadastrée section 2 n° 188/58, d'une superficie de 5 a 83 ca.
- ↳ Maître David ANGLÉSIO, notaire à SAINT-DIE-DES-VOSGES. Propriété sise rue des Jardins, section 1 n° 175/11 et 11, d'une superficie totale de 56 a 87 ca.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

16. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1^{er} Adjoint au Maire

16.1 Ecoles

Le 8 novembre, conseil d'école RPI en 2 parties, une partie commune et une partie spécifique à chaque école.

Remerciements au Maire et aux services municipaux pour la réactivité et le soutien aux écoles.

Deux parents souhaitent intégrer le groupe de travail du conseil des enfants.

16.2 SPLEA

Réunion entre élus représentants la M2A et les communes de BANTZENHEIM, CHALAMPE, HOMBURG et OTTMARSHEIM. Pas de décision concernant le changement de statut juridique de la SPLEA et souhait de trouver un consensus avec les communes de la bande rhénane.

Rencontre service petite enfance M2A, Commune de BANTZENHEIM et SPLEA pour les locaux du périscolaire. Cette rencontre fait suite à des problèmes d'intervention pour travaux et d'investissement : la SPLEA et la M2A mettront en place des conventions avec la Commune. Les services techniques de la Commune gèreront les interventions des travaux et feront un point d'investissement avec M2A dans le cadre des travaux "propriétaire".

16.3 Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Réunion du syndicat le 2 novembre.

Changement de statuts et de nom : le syndicat devient "Territoire d'Energie Alsace" et les pouvoirs de cette structure seront augmentés notamment sur l'accompagnement des collectivités.

16.4 Culture animation

Réunion de la commission les 20 octobre et 7 décembre :

- ↳ Demande de budget : accord de principe pour des dépenses pour le marché, sur devis et validation (animation marché estival – proposition d'achat de tote-bag).
- ↳ Elargir le marché à des commerçants supplémentaires. Chaque membre de la commission peut rechercher un commerçant.
- ↳ La commission a décidé d'organiser un marché de Noël en 2022 et propose au Conseil l'organisation d'un pique-nique républicain.
- ↳ Partie médiathèque : légère baisse des adhésions.

16.5 Forum M2A (GRHMSA et CAF)

Possibilité de partenariat avec des professions médicales et paramédicales du groupement hospitalier Mulhouse sud Alsace.

16.6 OMSAL

Le 25 novembre, AG ordinaire et extraordinaire : peu de participants. L'AG extraordinaire a dû être reconvoquée. Elle a eu lieu le 7 décembre avec l'approbation de la modification des statuts. Les comptes de l'OMSAL restent toujours excédentaires sans la dotation 2021 de la Commune.

Remerciement à la Commune pour l'achat des gobelets réutilisables qui seront distribués aux associations.

16.7 Conseil des enfants

Réunion de la commission pour la création du Conseil des enfants le 9 décembre.

La campagne et l'élection du Conseil Municipal des enfants seront mis en place à la rentrée 2022 /2023 pour permettre de préparer ces échéances avec les enseignantes et avoir un mandat sur les années scolaires. Les classes retenues : enfants de CE1/CE2/CM1/CM2. La durée du mandat sera de 2 ans et le nombre de conseillers est fixé à 8 enfants.

16.8 Divers

Article dans le journal l'Alsace : BANTZENHEIM a les taux d'imposition les plus bas du Haut-Rhin en 2020, en taux cumulé et en taux commune.

On peut se féliciter de voir un tel résultat pour nos concitoyens et remercier nos prédécesseurs qui nous ont laissé une gestion saine.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2^{ème} Adjointe au Maire

16.9 Salle des sports

Projet de la salle de convivialité : présentation des devis en commission technique en janvier.

16.10 Pôle médical

Réunion de chantier tous les jeudis. Réception prévue fin mars début avril.

16.11 Divers

Actuellement, problème de délais pour avoir les fournitures.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire
--

16.12 Commission information et communication

- ↳ Bulletin communal : plus qu'un en fin d'année.
- ↳ Panneau lumineux : vu en commission.

16.13 Vie associative

- ↳ AG du Club Sportif du Chien de Travail : nouveau Président → M. SCHUPP après 15 années de présidence de M. FRIGART à qui le Conseil Municipal adresse tous ses remerciements. 130 membres. Remerciements à la Commune pour l'aide financière.
- ↳ AG Festivités et Traditions : lourdement touchée par la crise sanitaire → annulation de deux manifestations. Association dynamique.
- ↳ AG FCB (sortie de M. SEVIN) : 3 équipes séniors en activité + jeunes. Difficulté à trouver des bénévoles.
- ↳ AG Nashville Country : 21 membres. Concerts de jazz de 2020 et 2021 annulés → manque à gagner pour l'association qui assurait la restauration.
- ↳ Tennis club : Président → M. Sébastien SCHOENECKER.
- ↳ AG des Quilles : à laquelle ont assisté MM. Roland ONIMUS et Jean-Marc PILOT. Président → M. Richard MARQUARDT. Remerciements à Mme ALLEMAND pour son investissement dans cette association pendant plusieurs années. Remise de la médaille de vermeil du monde associatif du Haut-Rhin à Mme Francine SEILLER pour 60 années de bénévolat.

M. Frédéric BRENDER incite les membres du Conseil Municipal à apporter un soutien aux associations par leur présence lors des manifestations.

Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4^{ème} Adjointe au Maire
--

16.14 Fête des Aînés

En raison de l'annulation de la fête des aînés, un colis repas a remplacé le repas traditionnel et a été distribué à la salle des fêtes, en même temps que le colis.

16.15 Environnement

Plan communal de sauvegarde : visite des bâtiments communaux (ERP) → revoir la mise à jour des coffrets.

17. DIVERS

17.1 EHPAD Les Molènes : réhabilitation de 11 chambres côté Est. Le chantier avance bien.

17.2 M2A : forum du 29.11. Travaux zoo : Horizon Afrique → rencontre avec les riverains.

17.3 Rue de Bâle

Circulation de camions "Gravière de la Thur" : un courrier co-signé avec les maires des communes de BLODELSHEIM et RUMERSHEIM sera adressé la société EIFFAGE CONSTRUCTION Transport "Gravières de la Thur" relatif à la vitesse des camions et le trafic important.

17.4 Acquisition de tablettes

Une tablette sera remise prochainement à chaque conseiller après établissement d'une charte, afin de faciliter le transfert de documents. Une formation sera prévue.

17.5 Anniversaires

↳ Mme Réjane SCHAEFFER

↳ M. Daniel GOUNAUD

↳ Mme Lucette ZAISER

Remerciements de leur part.

La séance est close à 22 h 35.